



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

À REMPLIR POUR TOUTE INSCRIPTION

À LA CANTINE

AU PERISCOLAIRE

Matin et/ou soir

pour les enfants (à partir de 3 ans) scolarisés à Caromb.

AU CENTRE DE LOISIRS

le mercredi et les vacances

pour tous les enfants de 3 ans (scolarisés) à 12 ans, carombais ou extérieurs.

À L'ESPACE JEUNES

du collégien de 11 ans au lycéen de 17 ans.



Renseignements :
Service Enfance-Jeunesse
06 82 22 19 13





FICHE DE RENSEIGNEMENTS

MON ENFANT

Nom :

Prénom :

Garçon Fille

Date et Lieu de Naissance :

N° de téléphone du jeune :

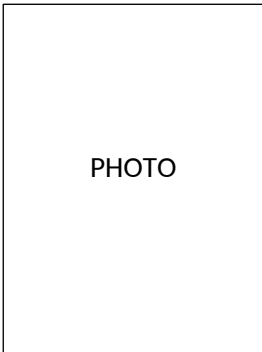
Mail :

N° Sécurité Sociale :

N° Allocataire à préciser CAF ou MSA : QF :

Nom et adresse de l'assurance, numéro de contrat et date d'expiration :

Établissement scolaire fréquenté :



LES PARENTS OU TUTEUR LÉGAL (remplir les deux rubriques obligatoirement) :

PÈRE (ou tuteur légal) :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° Téléphone :

N° Portable :

N° Professionnel :

Mail obligatoire :

Profession du Père :

MÈRE (ou tuteur légal) :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° Téléphone :

N° Portable :

N° Professionnel :

Mail obligatoire :

Profession de la Mère :

	OUI	NON
J'autorise l'adhésion de mon enfant au Service Enfance-Jeunesse et j'atteste pleinement les règlements intérieurs des structures.		
J'autorise mon enfant à rentrer seul, après les activités, je décline toutes responsabilités de l'équipe d'animation en cas d'incident dès sa sortie de la structure.		
J'autorise le Service Enfance-Jeunesse à prendre des photos dans le cadre des activités et à les publier au sein des structures ou dans la presse et le site de la commune.		
J'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties organisées par le Service Enfance-Jeunesse et ses accueils (déplacements en véhicules adaptés au transport d'enfants).		

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du Service Enfance-Jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant le Service.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

VACCINATIONS (joindre les photocopies des vaccins) :

Vaccins obligatoires DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)		Vaccins recommandés ROR, Hépatite B, autres (précisez) :			
	Dates		Dates		Dates
1 ^{er} vaccin/...../.....	1 ^{er} vaccin/...../.....	1 ^{er} vaccin/...../.....
Rappel/...../.....	Rappel/...../.....	Rappel/...../.....

Si votre enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?
 Un certificat de non contagion vous sera demandé.

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

Renseignements médicaux concernant l'enfant (A-t-il déjà eu les maladies suivantes ?) :

Rubéole		Varicelle		Angine		Coqueluche		Otite		Scarlatine		Oreillons		Rougeole	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non

Indiquez ici les autres difficultés de santé en précisant les dates (Maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales...) :

Actuellement votre enfant suit-il un traitement médical ?

(Si votre enfant doit suivre un traitement n'oubliez pas de joindre l'ordonnance).

En cas d'allergies, veuillez préciser la nature (médicamenteuse, alimentaire, animaux, etc...) :

Recommandations des parents (Lunettes, prothèses, régime alimentaire, etc...) :

Je soussigné(e), M , Responsable légal de l'enfant déclare l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et autorise à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait le À

Signature de la mère (ou tutrice)

Signature du père (ou tuteur)



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

confirme l'inscription de l'enfant

J'autorise mon enfant à quitter les structures du Service Enfance-Jeunesse avec :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

⌚ Nom : Tél : Lien de Parenté :

Votre enfant ne pourra pas quitter les accueils avec des personnes non listées, dans ce cas la structure s'engage à téléphoner aux parents ou au responsable légal.

L'inscription est définitive une fois le dossier complété et vérifié avec toutes les pièces demandées (dossier contrôlé par).

En accord avec les responsables des structures du Service Enfance-Jeunesse,

Fait le À

**Signature des Parents
ou Du responsable légal**

Visa du Responsable de l'Accueil



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE (PHOTO ET VIDÉO)
(Une fiche par enfant)

Nom et prénom de l'enfant

Nom et prénom du parent 1

Nom et prénom du parent 2

- AUTORISE(ONS)* que mon (notre) enfant soit pris en photo ou filmé dans le cadre des activités de la structure d'accueil et que ces photos ou captations vidéo soient exploitées, reproduites, exposées à titre gracieux à l'intérieur de la structure.
- N'AUTORISE(ONS) PAS* que mon (notre) enfant soit pris en photo ou filmé dans le cadre des activités de la structure d'accueil et que ces photos ou captations vidéo soient exploitées, reproduites, exposées à titre gracieux à l'intérieur de la structure.

- AUTORISE(ONS)* l'exploitation, la reproduction et la diffusion par la commune de Caromb de ces photos ou captations vidéos dans le cadre de ses actions de communication (magazine d'information de la commune de Caromb, plaquette de promotion du territoire, site Facebook institutionnel, supports municipaux).
De ce fait, j'(nous) accepte(ons) de céder tous les droits à l'image et je m'(nous) engage(ons) à ne réclamer aucun droit à l'image ultérieurement sur tous supports présents et à venir.
En acceptant une utilisation externe, je (nous) suis (sommés) conscient(s) que le World Wide Web et les médias sociaux sont ouverts au public et qu'ils seront accessibles de tous.
La commune de Caromb s'engage à utiliser l'image de mon (notre) enfant dans le respect de sa réputation.
- N'AUTORISE(ONS) PAS* l'exploitation, la reproduction et la diffusion par la commune de Caromb de ces photos ou captations vidéos dans le cadre de ses actions de communication (magazine d'information de la commune de Caromb, plaquette de promotion du territoire, site Facebook institutionnel, supports municipaux).

* Cochez la case correspondante.

Cette autorisation vaut pour une durée annuelle, renouvelable par tacite reconduction et pourra être révoquée à tout moment.

Signature parent 1
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature parent 2
Précédée de la mention « lu et approuvé »



**AUTORISATION DE CONSULTATION CDAP (EX CAFPRO)
POUR LES FAMILLES ALLOCATAIRES CAF**
(Une fiche par enfant)

La tarification des activités dans le cadre du service périscolaire, de l'ALSH, de l'espace Jeunes et de la cantine est fixée en fonction du quotient familial conformément à la délibération du Conseil municipal.

Par convention avec la Caisse d'Allocations Familiales, et afin de simplifier vos démarches, la structure d'accueil a la possibilité de consulter votre quotient familial à l'aide de l'outil CDAP.

Cette consultation est soumise à accord préalable des parents allocataires et ne sera effectuée que par les agents habilités par la CAF, et tenus au secret professionnel. La Structure d'accueil pourra conserver des copies d'écran de ces consultations dans les dossiers famille pendant 5 ans.

En cas de refus, j'ai bien noté qu'il me faudra fournir les fiches d'imposition des deux parents. A défaut, c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué.

Nom et prénom du parent 1

Nom et prénom du parent 2

- AUTORISE(ONS)*** la structure d'accueil à consulter le fichier CADP afin de connaître mon quotient familial.

- N'AUTORISE(ONS) PAS*** la structure d'accueil à consulter le fichier CADP afin de connaître mon quotient familial.

Signature parent 1
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature parent 2
Précédée de la mention « lu et approuvé »



**AUTORISATION DE CONSULTATION PSU
POUR LES FAMILLES ALLOCATAIRES CAF**
(Une fiche par enfant)

La tarification des activités dans le cadre du service périscolaire, de l'ALSH, de l'espace Jeunes et de la cantine est fixée en fonction du quotient familial conformément à la délibération du Conseil municipal.

Par convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), et afin de simplifier vos démarches, la structure d'accueil a la possibilité de consulter votre quotient familial à l'aide de l'outil PSU.

Cette consultation est soumise à accord préalable des parents allocataires et ne sera effectuée que par les agents habilités par la MSA, et tenus au secret professionnel.

En cas de refus, j'ai bien noté qu'il me faudra fournir les fiches d'imposition des deux parents. A défaut, c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué.

Nom et prénom du parent 1

Nom et prénom du parent 2

- AUTORISE(ONS)*** la structure d'accueil à consulter le fichier PSU afin de connaître mon quotient familial.

- N'AUTORISE(ONS) PAS*** la structure d'accueil à consulter le fichier PSU afin de connaître mon quotient familial.

Signature parent 1
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature parent 2
Précédée de la mention « lu et approuvé »



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer votre demande d'inscription et gérer l'accueil de votre enfant dans les services périscolaires et extrascolaires de la commune de Caromb.

Toutes les données marquées par un astérisque (*) sont obligatoires et recueillies conformément à la réglementation en vigueur sur la base d'une mission d'intérêt public et le cas échéant, sur votre consentement.

Vos données sont exclusivement destinées aux agents habilités des services périscolaires et extrascolaires de la structure d'accueil, aux agents habilités du service Enfance Jeunesse de la commune de Caromb, et le cas échéant, sur demande, aux autorités de contrôles ou services fiscaux. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur et ne font l'objet d'aucune cession à un tiers, ni d'aucun usage commercial.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez notamment de droits d'accès et de modification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition pour un motif légitime. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la commune de Caromb par courrier : DPO - Direction de l'Innovation Numérique du Territoire - Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin - 161, boulevard Albin Durand 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr ou directement auprès des services de la Mairie de Caromb.



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- **Dossier d'Inscription complété, daté et signé,**
- **Règlement intérieur lu et signé,**
- **Votre numéro CAF ou MSA,**
- **Attestation d'assurance extra-scolaire de l'année en cours,**
- **Une photo d'identité,**
- **Photocopie des vaccinations à jour,**
- **Dernier avis d'imposition ou attestation de quotient familial.**

Rappel :

Pour le Périscolaire et l'ALSH, la facturation (État des sommes à payer) se fait en fin de période.